

# Appel à projet / Cahier des charges techniques

## Stylisation du logo de l'Automobile Club de Nice

### 1. Contexte et définition des enjeux

L'ACN a été créé en 1896. Il est le second club automobile en France. Un club au service des automobilistes et précurseur dans ses activités.

Les valeurs portées par l'ACN : Service, innovation, exigence, sérieux et esprit « gentleman driver »

Le club rend hommage à un passé riche de grands champions, d'épreuves à la renommée internationale et de voitures faisant partie du panthéon du sport automobile. Il organise - avec le partenariat de nombreuses communes également passionnées - plusieurs grands rendez-vous historiques (montée historique de Lucéram/Peira-Cava, rallye Jean Behra historique, une randonnée hivernale : la Prom' des Neiges et des rassemblements thématiques...). Ainsi, le club contribue à faire découvrir le patrimoine naturel, culturel et l'art de vivre de la Côte d'Azur. Ceci tout en créant des événements sportifs renommés dans l'univers de l'automobile classique.

Aujourd'hui l'Automobile Club de Nice souhaite continuer l'évolution de son image et cela passe par une stylisation de son logo pour un usage uniquement sur ses produits dérivés.

Voir site web pour plus d'information : <https://www.automobileclubdenice.com/index.php/fr/>

### 2. Objectif du projet

Nous avons relevé plusieurs objectifs pour comprendre ce que l'Automobile Club de Nice souhaite faire à travers la stylisation de son logo.

- Entretenir la présence du club dans le monde automobile et dans l'esprit du consommateur
- Accroître sa visibilité et sa notoriété
- Capitaliser sur les valeurs véhiculées par la marque à travers son histoire (attractif, crédible, dynamique, fédérateur, distinctif, durable)
- Affirmer sa crédibilité et son expérience dans le monde automobile
- Assoir son positionnement
- Faire adhérer une cible plus jeune au club
- Faire parler de l'Automobile club à travers ses produits dérivés
- Avoir une identification très claire de l'Automobile club de Nice sur ses produits dérivés
- Déclencher un acte d'achat

### 3. Périmètre de l'appel à projet

L'Automobile Club de Nice et Côte d'Azur (ACN) met en place un appel à projet pour la réalisation d'un logo stylisé (et la charte graphique associée) pour broderie sur une ligne de vêtements. L'appel à projet a pour but de réaliser un logo modernisé afin de pouvoir l'utiliser sur ses produits dérivés et plus particulièrement sur des vêtements.

Ce nouveau logo sera utilisé principalement en broderie donc il devra être "pensé" pour cette utilisation exclusive en prenant en compte les technologies de broderie professionnelle.

Les principaux éléments du logo actuel peuvent être utilisés et/ou retravaillés ensemble ou séparément.

**Les supports finaux :** (Ce logo modernisé sera utilisé sur différents styles de vêtements)

- Casquette, polo, tee-shirt
- Veste / parka, blouson coupe-vent, doudoune sans manche
- Chemise, blaser
- Cravate

### 4. Description fonctionnelle des besoins

#### Le logo original :

L'ACN possède un logo original qui contient de nombreux détails qui ne sont pas fait pour être brodés avec précision (couronne, plume, ...).

#### Logo



# AUTOMOBILE CLUB DE NICE ET CÔTE D'AZUR

**AUTOMOBILE CLUB DE NICE ET CÔTE D'AZUR**

MEMBRE DE L'UNION NATIONALE DES AUTOMOBILES CLUBS

9, rue Massenet ☉ 06000 NICE ☒ FRANCE ☒ TEL +33 (0)4 93 87 18 17 ☒ E-mail : [contact@automobileclubdenice.com](mailto:contact@automobileclubdenice.com)

[www.automobileclubdenice.com](http://www.automobileclubdenice.com)

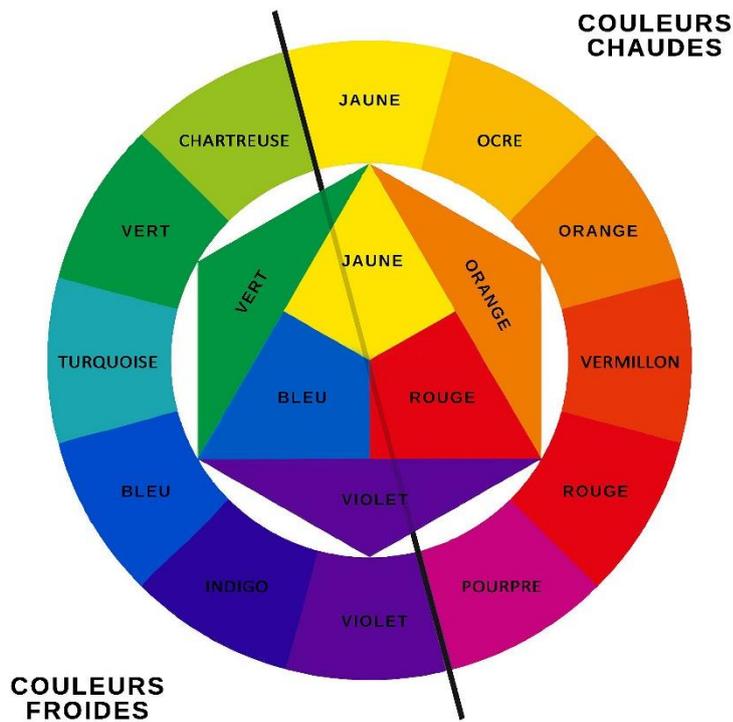
## Code couleur :

	C-M-J-N	R/V/B	HEXA
Rouge	9 – 100 – 96 - 1	216/31/41	#d81f29
Or clair	19 – 31 – 99 - 1	210/170/48	#d2aa30
Or foncé	32 – 39 – 11 - 6	173/142/37	#ab8e25

Police : Myriad pro

## Livrables pour le graphiste retenu :

- Fichiers vectoriels en format .svg / .ai / .eps vectorisé
- Logo en quadrichromie / bichromie / blanc / noir
- Déclinaison du logo selon le cercle chromatique  
(exemple : fond rouge - logo noir ou blanc / fond jaune - logo noir / ...)



**AUTOMOBILE CLUB DE NICE ET CÔTE D'AZUR**

MEMBRE DE L'UNION NATIONALE DES AUTOMOBILES CLUBS

9, rue Massenet ☉ 06000 NICE ☒ FRANCE ☒ TEL +33 (0)4 93 87 18 17 ☒ E-mail : [contact@automobileclubdenice.com](mailto:contact@automobileclubdenice.com)

[www.automobileclubdenice.com](http://www.automobileclubdenice.com)

## 5. Budget et Délais

L'appel à projet se déroulera en deux temps :

- Une phase de présélection sur la base d'un dossier complet
- Une phase de sélection des 3 dossiers retenus (short list)

Le projet retenu recevra un prix de 500 €TTC

## 6. Modalité de l'appel à projet

### **ARTICLE 1** : la démarche générale du projet

L'ACN souhaite que cette déclinaison repose sur des propositions graphiques. Dans ce cadre, cet appel est ouvert de façon très large aux professionnels des arts graphiques en individuel

### **ARTICLE 2** : Pour participer

Il est impératif de constituer un dossier de réponse comprenant :

- 1 - une présentation du candidat (CV / expériences – 1 page A4 max)
- 2 - Une proposition argumentée du logo stylisé et les variantes éventuelles (2 pages A4 max)
- 3 - une version numérique du projet anonymisé (version PDF / support format A4 paysage / impression couleur). Les propositions devront tenir dans une taille maximale de 15\*15 cm.
- 4 – Le présent appel d'offre signé pour acceptation des articles 1 à 7

L'ACN accusera réception par mail de tous les dossiers reçus.

### **ARTICLE 3** : date / heure / lieu de dépôts :

le Mercredi 6 janvier 2021

à 16h

Automobile Club de Nice, 9 rue Massenet, 06000 Nice

[contact@automobileclubdenice.com](mailto:contact@automobileclubdenice.com)

**ARTICLE 4 : Présélection / sélection**

La présélection des dossiers se fera par les membres du bureau de l'ACN sur la base des versions numériques imprimées anonymisées.

Le choix final sera validé par les membres du conseil d'administration.

**ARTICLE 5 : Prix**

Le projet retenu / le lauréat recevra la somme de 500 € TTC en numéraire.

**ARTICLE 6 : Propriété intellectuelle**

Sous réserve du respect de ses droits moraux, le lauréat cède expressément à l'ACN tous les droits de propriété intellectuelle, industrielle et commerciale afférents à son œuvre. Cette cession est consentie pour une durée de 15 ans à compter de la date du versement du prix.

**ARTICLE 7 : Dossier non retenu**

Les projets non retenus ne feront pas appel à dédommagement et les créateurs des logos s'engagent à ne pas utiliser, ni diffuser leur création durant 15 ans.

Fais-le

A

**Signature**

*mention « bon pour acceptation »*